Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Mobilité : La LEO n’est plus une priorité pour l’Etat



« Un projet d’intérêt national qui n’est pas sorti, ou à peine démarré, au bout de 20 ans, c’est qu’en réalité l’enjeu national est faible », tranche en toute franchise Thierry Suquet en évoquant la LEO (Liaison Est-Ouest), le projet de contournement routier du Sud d’Avignon dont une seule des trois tranches a été réalisée à ce jour.

« En 2025, nous avons fait une proposition sur la LEO, recontextualise ce dernier. Elle avait pour objectif de remplir 90% des fonctionnalités de cette infrastructure qui, dans cette nouvelle configuration, n’est plus un ouvrage surélevé ni un ouvrage autoroutier. Cela permettait de rentrer dans l’épure financière de 200M€ dont nous disposions à l’époque et sur lequel nous avions l’accord des collectivités locales. Ce projet a ensuite été bloqué parce que le Grand Avignon et Avignon n’en voulait plus. A ce moment-là, une partie de ces crédits a été réorienté sur d’autres projets autoroutiers et nous nous préparions à clore le dossier auprès du ministre et des services régionaux. »

Entretemps les élections municipales sont passées par là et de nouveaux élus ont pris la tête de la cité des papes et de son intercommunalité. Olivier Galzi, nouveau maire d’Avignon et nouveau président de la Communauté d’agglomération du Grand Avignon, fait de ce dossier sa priorité en sensibilisant sur ce sujet Philippe Tabarot, ministre des transports.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

> « Le ministre nous a demandé de travailler avec les équipes du Grand Avignon et les collectivités locales concernées sur ce que pourrait être la LEO de demain. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

Imaginer la LEO de demain

Suite à cette rencontre, l'élu avignonnais obtient du ministre que le dossier de clôture ne soit pas formalisé malgré une demande de fermeture en cours.

« Le ministre nous a demandé de travailler avec les équipes du Grand Avignon et les collectivités locales concernées sur ce que pourrait être la LEO de demain, confirme Thierry Suquet. Un aménagement qui doit s'inscrire dans le tracé tel qu'il était défini par la DUP (Déclaration d'utilité publique) ainsi que dans l'enveloppe financière. Aujourd'hui, il y a donc des réunions de travail techniques entre les services de l'État au niveau régional et les services du Grand Avignon, le Département de Vaucluse, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que Terre de Provence Agglomération afin de voir ce qu'il est possible de faire ou pas. »

LEO : la réunion de la dernière chance ?

Maîtrise d'ouvrage : l'Etat veut passer la main

Ces discussions semblent principalement porter sur un changement de maîtrise d'ouvrage. Une mission actuellement dévolue à l'Etat qui reconnait que « s'il y a 20 ans il faisait des routes, cela n'est plus le cas désormais ».

« Nous avons d'autres priorités maintenant, insiste le préfet. Donc, si on veut que cela avance vite, il faut reprendre la maîtrise d'ouvrage. » Une éventualité qui inquiète particulièrement les observateurs du dossier qui craignent qu'un passage de relais du pilotage du projet par l'Etat signe l'arrêt définitif de la LEO.

Autre sujet à éclaircir : les avenants financiers. « Il faut reprendre le dossier là où il avait été stoppé en 2025, c'est-à-dire étudier la faisabilité du projet qui avait été présenté et rentrer dans le détail des études et du financement. » La principale interrogation concernant la mobilisation financière de l'Etat si jamais ce dernier parvenait à passer la main du pilotage de la maîtrise d'ouvrage.

Un pas en avant, deux pas en arrière pour un retour en 2025 ?

En clair, si le dossier n'est pas encore définitivement enterré, il se retrouve à peu de chose près dans l'état où il était en 2025. A la différence, qu'à cette époque les clefs de financement étaient clairement établies entre les différents partenaires alors qu'aujourd'hui une partie de ces budgets ont été réaffectés sur d'autres dossier. A ce jour, seul le Conseil départemental de Vaucluse semble avoir provisionner

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

l'enveloppe nécessaire à d'éventuels travaux.

« A l'époque, Georges-François Leclerc le préfet de Région avait demandé aux élus 'Est-ce que vous êtes d'accord sur cette esquisse ?', rappelle le préfet de Vaucluse. Si oui, on continue les études. Aujourd'hui, c'est la même question qui est posée. 'Vous êtes d'accord sur ces esquisses ?' Si vous êtes d'accord, on continue les études. La différence, c'est qu'en mars 2025, les conditions de financement, elles étaient claires pour tout le monde. Deux ans après, chacun dit 'On en est où sur le plan financier ?'. Avant de commencer à remettre de l'argent au pot, il faut bien se poser pour savoir où nous en sommes sur le plan financier. Il faut donc se donner les moyens de redémarrer les études pour, éventuellement, réenclencher les travaux. »

LEO : Tout le monde la veut, mais personne ne l'a fait

Par ailleurs, le dossier de la LEO intègre d'autres points plus spécifiques. « Je pense en particulier aux travaux d'arasement dans la Durance, qui sont des travaux de compensation du projet Léo, sur lesquels on avait beaucoup avancé, et dans lesquels on discute aussi de leur mise en œuvre », précise le préfet de Vaucluse. Cette phase technique, qui consiste en un entretien et un décaissement de la rive gauche de la Durance entre le pont de Rognonas jusqu'à Bonpas voire le viaduc PLM, a été confiée au SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance). Une opération estimée en 2024 à plus de 4,4M€.

« Que le projet continue ou qu'il soit clôturé, ces travaux doivent être faits », insiste Thierry Suquet pour qui, dans tous les cas, il est indispensable « d'aboutir assez rapidement sur l'ensemble de ces points, de façon à pouvoir réinitier les études. Ce qu'on pouvait considérer comme extrêmement fort il y a 30 ans, ne l'est plus forcément aujourd'hui. Le ministre ne dit pas que l'Etat mettra nécessairement moins d'argent. Il dit : 'si vous voulez que ça avance plus vite, prenez la maîtrise d'ouvrage'. Parce que si nous gardons la maîtrise d'ouvrage, nous avons d'autres priorités sur le développement autoroutier, sur les Jeux Olympiques, la ligne de chemin de fer sud-est, etc. »

À Avignon, les casseurs laisseront aussi une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

facture aux assurés



À Avignon, les dégradations du 17 octobre ont frappé l'espace public et les commerces, pour un coût estimé à au moins 500 000€ sur le seul domaine public. À partir de 2027, un nouveau fonds national doit mutualiser les dégâts les plus lourds liés aux émeutes. Son financement reposera principalement sur une contribution de 0,8 % des primes d'assurance. Une facture collective, qui ne couvrira pourtant pas les violences d'octobre.

Les vitrines brisées, le mobilier urbain endommagé et les conteneurs incendiés ont laissé des traces bien visibles dans les rues d'Avignon. Le samedi 17 octobre, une mobilisation sociale a dégénéré en affrontements devant la préfecture de Vaucluse, avant que les tensions ne gagnent la rue de la République et les rues piétonnes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

À Avignon, des dégâts qui pèsent déjà lourd

Lors des émeutes du 17 octobre, un peu plus d'une vingtaine de personnes avaient été interpellées par les forces de l'ordre. Le maire d'Avignon, Olivier Galzi, a estimé à au moins 500 000€ le coût des dégradations sur l'espace public. Un montant qui ne comprend ni les dommages subis par les commerces ni l'intégralité des pertes privées. La préfecture avait elle aussi été prise pour cible. Des conteneurs ont été incendiés, des pierres lancées contre le bâtiment et des vitres brisées. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, avait déposé plainte afin d'obtenir réparation des dommages. La question est désormais de savoir qui doit payer lorsque les violences collectives provoquent des dégâts considérables ?

Avignon : 21 interpellations et des dégâts à 500 000 €

Une contribution de 0,8 % sur les assurances

Le gouvernement prépare un nouveau fonds d'indemnisation destiné à prendre en charge une partie des dommages provoqués par les émeutes. Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2027, sous réserve de la finalisation des textes réglementaires et des conditions requises. Son financement reposerait aux trois quarts sur une contribution de 0,8 % appliquée aux primes d'assurance. Les contrats habitation et automobile des particuliers seront concernés, tout comme les assurances professionnelles et celles des collectivités. Juridiquement, ce prélèvement sera acquitté par les assureurs. Mais rien ne garantit qu'ils en absorberont intégralement le coût : une répercussion, totale ou partielle, sur les cotisations des assurés reste possible.

Concrètement ?

Concrètement, pour 1 000€ de primes annuelles soumises à cette contribution, le prélèvement pourrait représenter 8€, à titre d'ordre de grandeur, car le montant dépendra des modalités d'application du dispositif et de la politique tarifaire de chaque assureur. Le mécanisme s'inspirait, dans son principe, du régime des catastrophes naturelles. Il répond à une difficulté bien réelle pour les compagnies : lorsque les violences se multiplient et touchent simultanément de nombreux territoires, les indemnisations peuvent atteindre des niveaux difficiles à absorber par les seuls mécanismes habituels.

Un fonds pour les sinistres les plus lourds

Le dispositif ne se substituera pas aux assureurs, mais interviendra en complément, lorsque les dommages atteindront une ampleur exceptionnelle. Les premières versions du projet évoquent un déclenchement du dispositif lorsque le montant des sinistres assurés dépasserait 700 000€ et lorsque les dommages aux bâtiments publics excèderaient 300 000€ ou lorsque au moins 30 sinistres de plus de 10 000€ seraient déclarés. L'éligibilité ne serait toutefois pas automatique. Une commission interministérielle devra examiner chaque situation et déterminer si les conditions permettant de mobiliser le fonds sont réunies. L'enveloppe pourrait se monter à 400M€. À titre de comparaison, le régime des catastrophes naturelles représente un dispositif de mutualisation d'une tout autre ampleur. Le nouveau fonds est donc conçu comme un filet de sécurité, destiné aux sinistres les plus coûteux, et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

non comme une caisse destinée à régler systématiquement chaque facture après des violences urbaines.

À Avignon, la préfecture prise pour cible

Les dégâts d'octobre resteront à la charge des dispositifs existants

C'est le paradoxe de cette réforme. Les violences des 17 (et 24 octobre pour certaines villes) ont ravivé le débat sur la prise en charge des dégradations, mais elles ne bénéficieront pas de ce nouveau fonds, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2027. Le dispositif n'a pas vocation à couvrir rétroactivement les dommages déjà survenus. Pour les commerçants touchés, la question reste donc immédiate. Les assurances restent le premier interlocuteur, selon les garanties souscrites et les circonstances du sinistre. Le gouvernement a également annoncé des mesures de soutien aux entreprises, notamment des facilités fiscales, des aides ciblées et des dispositifs destinés à préserver leur trésorerie. Le cas des émeutes soulève cependant une difficulté particulière : les garanties et les responsabilités ne sont pas nécessairement identiques d'un contrat à l'autre, et l'indemnisation peut dépendre de la qualification des faits comme de la nature des dommages.

Faire payer les responsables ou partager le risque ?

Faut-il faire peser l'essentiel du coût sur les auteurs des dégradations, au risque de se heurter à leur insolvabilité ou à la difficulté de les identifier ? Ou répartir une partie du risque entre les assurés, afin d'éviter que des sinistres exceptionnels ne fragilisent les victimes et leurs assureurs ? Le futur fonds privilégie la seconde logique, sans supprimer pour autant la possibilité de rechercher la responsabilité des auteurs. Il reste à mesurer ses effets concrets sur les cotisations et sur la capacité d'indemnisation des victimes. À Avignon, où les dégâts du 17 octobre ont déjà donné lieu à des démarches judiciaires, cette réforme nationale ne règlera pas la facture immédiate. La question reste de savoir comment financer les prochaines violences collectives sans laisser les victimes seules face aux pertes, ni faire porter aux assurés une charge dont ils ne maîtrisent pas l'origine.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Mireille Hurlin

À Avignon, la préfecture prise pour cible

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Le samedi 17 octobre, un groupe d'émeutiers a forcé les grilles de la préfecture de Vaucluse, incendié des conteneurs et lancé des pierres sur le bâtiment. L'intervention des forces de l'ordre a empêché une intrusion plus importante. Le préfet, Thierry Suquet, a porté plainte et entend obtenir réparation des dégâts, dont la facture ne doit pas incomber aux contribuables mais aux insurgés après identification.

La scène s'est déroulée en début d'après-midi, samedi 17 octobre, devant la préfecture de Vaucluse, à Avignon. Un groupe d'individus a franchi les grilles donnant accès à la place d'armes avant de s'en prendre au bâtiment. Plusieurs conteneurs à ordures ont été incendiés et des pierres lancées contre la façade, brisant des vitres et endommageant les grilles ainsi que le revêtement. Le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, dénonce des agissements d'une « grande violence » et salue la rapidité de l'intervention policière. Selon les services de l'État, celle-ci a permis d'empêcher les assaillants de pénétrer dans la préfecture et de limiter l'ampleur des dégâts.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Préfecture de Vaucluse

Une plainte a été déposée et le parquet sollicité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le préfet de Vaucluse a déposé plainte et sollicité le parquet afin que celui-ci se porte partie civile, dans le but d'obtenir réparation des dommages causés au bâtiment. Cette démarche vise à faire porter le coût des réparations aux responsables, sous réserve de leur identification et des suites judiciaires. «S'attaquer à la préfecture, c'est viser un lieu où se matérialise l'autorité républicaine,» Le préfet rappelle ainsi que le droit de manifester, liberté fondamentale, ne saurait servir de justification aux violences ni aux destructions. En attendant les suites judiciaires, le préfet a tenu à remercier les policiers nationaux et municipaux, les gendarmes ainsi que les sapeurs-pompiers mobilisés, a salué leur sang-froid et leur professionnalisme.



Copyright Facebook Ville d'Avignon

Du côté de l'Hôtel de Ville

Lundi 19 octobre, à 18 heures, Olivier Galzi, maire d'Avignon, avait organisé un rassemblement républicain baptisé « Touche pas à ma ville », en réaction aux émeutes et aux dégradations survenues le samedi 17 octobre. Mais le rassemblement a rapidement été perturbé par l'irruption de militants dans le péristyle de l'Hôtel de Ville, où ils ont entonné le chant « Siamo tutti antifascisti ». Entouré des membres de sa majorité, le maire a alors sommé les militants de quitter les lieux. La Police municipale est finalement intervenue pour les repousser avec force hors de l'enceinte du bâtiment.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Mireille Hurlin



Copyright Facebook Ville d'Avignon

Le monde économique vauclusien en 'mission' pour la transmission

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Organisée par le Crédit Agricole Alpes-Provence, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI 84) et CAP Cession France, la soirée 'Réussir sa transmission d'entreprise' a fait le plein au Palais des princes à Orange. L'événement a réuni plus de 400 participants dont l'ensemble du monde économique vauclusiens ainsi que les partenaires du développement et institutionnels du département.

« Céder ou reprendre une entreprise constitue une étape déterminante qui se prépare bien en amont, a expliqué en ouverture de l'événement Franck Alexandre président du conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence. Pour le dirigeant cédant, il s'agit d'anticiper les points de vigilance, de préparer son projet et de valoriser le travail accompli. Pour le repreneur, l'enjeu est de sécuriser son projet et de disposer des conditions nécessaires à la poursuite et au développement de l'activité. En réunissant les expertises et les réseaux de leurs partenaires, le Crédit Agricole Alpes Provence, la CCI de Vaucluse et Cap cession souhaitent faciliter les échanges et permettre aux dirigeants de trouver les bons interlocuteurs au bon moment. L'ambition est claire : éviter que des entreprises viables, porteuses d'emplois et de compétences, ne disparaissent faute de préparation ou de repreneurs. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Crédit : CCI84/DR

« Céder ou reprendre une entreprise constitue une étape déterminante. »

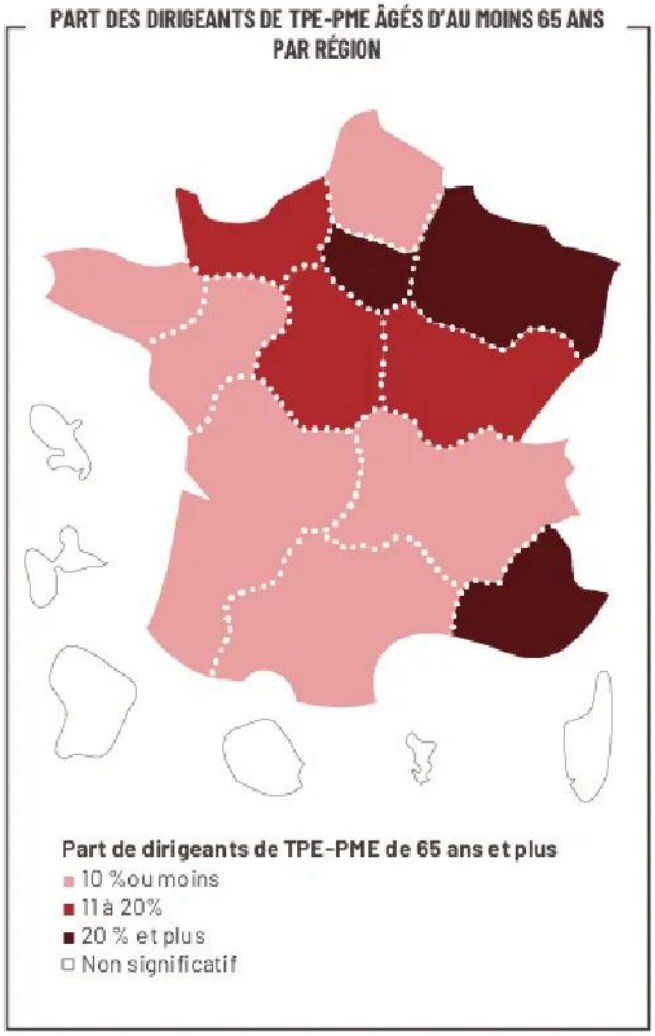
Franck Alexandre président du conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence

Mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire

Le ton de la soirée était donné : mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire afin de sensibiliser sur ce sujet car l'enjeu est de taille. En effet, aujourd'hui en France, 40% des dirigeants de TPE, PME et ETI envisagent de transmettre leur entreprise dans les cinq prochaines années, soit un potentiel de 370 000 entreprises et près de 3 millions d'emplois concernés d'ici 2030. Pour autant, entre l'intention et la transmission, l'écart reste important : 26 000 entreprises employant au moins un salarié ont été transmises en 2024, contre un potentiel estimé à 74 000 transmissions par an. Au rythme actuel, seules 130 000 transmissions seraient réalisées dans les cinq prochaines années. Le Vaucluse n'échappe pas à cet enjeu avec plus de 50 000 entreprises inscrites au RCS (Registre du commerce et des sociétés) représentant plus de 100 000 salariés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Message entendu par l'ensemble des acteurs locaux

Le message semble avoir été entendu puisque le monde économique du département s'était mobilisé en masse avec la présence de nombreux acteurs institutionnels, professionnels et économiques du département (préfecture de Vaucluse, Banque de France, Bpifrance, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence Alpes Côte d'Azur, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, Ordre des Experts-Comptables, Notaires Cévennes Provence, Fédération du BTP 84, Capeb, Les Entrepreneurs Vaucluse (ex-CPME 84), Medef Vaucluse, U2P Vaucluse, nos confrères de la Provence, Mobilians, barreau d'Avignon, barreau de Carpentras, CRA, Vaucluse Provence Attractivité (VPA), Jeunes agriculteurs, Vignerons indépendants, Safer, FDSEA, MSA et CPTS Synapse du Comtat Venaissin… Les directeurs généraux des structures partenaires, des élus, des maires de communes vauclusiennes ainsi que des représentants d'organismes départementaux et régionaux avaient également répondu présents.

Cette mobilisation semble donc témoigner d'une conviction partagée : la cession-transmission dépasse le seul cadre de l'entreprise pour s'étendre à l'attractivité globale du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Anne Benedetti. Crédit : CCI84/DR

> « Transmettre son entreprise et rarement une décision simple. »
>
> *Anne Benedetti, présidente de la CCI de Vaucluse*

« La transmission est une étape naturelle dans la vie d'une entreprise, mais elle ne s'improvise pas, insiste Anne Benedetti, présidente de la CCI de Vaucluse. Elle engage le dirigeant qui cède, le repreneur qui porte un nouveau projet, les salariés et, plus largement, tout un écosystème économique. Notre responsabilité collective est de faire en sorte que les entreprises qui ont vocation à être transmises puissent l'être dans les meilleures conditions »,

Crédit Agricole : un engagement de deux ans en faveur de la transmission

Depuis plus de deux ans, le Crédit Agricole Alpes Provence s'investit dans l'accompagnement des dirigeants cédants et des repreneurs. Cette démarche a débuté en novembre 2024 à la CCI d'Arles, lors d'un premier rendez-vous qui avait réuni plus de 50 dirigeants et repreneurs. Elle s'est ensuite poursuivie à travers plusieurs événements, dont une rencontre organisée le 31 mars 2026 au siège du Crédit Agricole Alpes Provence, à Aix-en-Provence, qui avait rassemblé plus de 350 dirigeants autour des points

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

de vigilance à anticiper avant une cession ou une transmission.
En juin 2026, le Café de la transmission-reprise organisé à Aubagne avait également réuni plus de 70 participants. Ce 13 octobre, cette dynamique s'est poursuivie avec deux nouveaux rendez-vous. Un coup double le même jour : l'un en matinée à Arles et l'autre, en soirée, dans la cité des princes.

« Nous devons également avoir le courage de regarder les difficultés en face, poursuit la nouvelle présidente de la Chambre consulaire vauclusienne. Transmettre son entreprise et rarement une décision simple car pour beaucoup de dirigeants, leur entreprise représente bien davantage qu'un patrimoine professionnel. C'est une vie, c'est une identité parfois et même une histoire familiale. Alors, on repousse l'échéance, on se dit que l'on a encore le temps. On attend le bon moment, le bon repreneur, la bonne valorisation, mais le temps économique n'attend pas toujours le temps psychologique des dirigeants . Et une transmission qui n'a pas été anticipée peut devenir une transmission subie. Nous devons donc changer notre manière d'aborder ce sujet, parler de la transmission ne doit plus signifier parler de la fin d'une aventure. Cela doit signifier préparer le début d'une autre. »

Rendre la transmission plus fluide
« Nous avons les outils, nous avons les expertises, nous avons les énergies, énumère Anne Benedetti mais nous devons encore mieux les coordonner car les dirigeants qui souhaitent transmettre ne doivent pas faire face seul un véritable parcours du combattant. De son côté, le repreneur ne doit pas, non plus, se perdre dans la complexité des démarches ou du financement. Nous devons rendre la transmission plus visible, plus accessible plus fluide. Notre objectif ne doit pas être de multiplier les réunions sur la transmission. Notre objectif doit être de multiplier les transmissions réussies. »

Julien Faubert : transmettre, c'est aussi faire perdurer un savoir-faire
La soirée s'est achevée avec le témoignage de Julien Faubert (ancien footballeur professionnel internationale passé notamment par les Girondins de Bordeaux, West Ham et le Real Madrid) qui a apporté un éclairage original sur la notion de transmission à travers son expérience du sport de haut niveau. Son intervention a permis de rappeler que transmettre ne consiste pas simplement à passer le relais. C'est aussi partager une expérience, des compétences, une vision et des valeurs pour permettre à celui qui prend la suite de poursuivre l'aventure. Cette réflexion fait directement écho au monde de l'entreprise : la réussite d'une transmission ne se mesure pas uniquement au moment de la cession, mais aussi à la capacité de l'entreprise à continuer de se développer après le départ de son fondateur. Préserver un savoir-faire, transmettre une culture et donner au repreneur les moyens de réussir sont autant de conditions pour assurer la continuité de l'histoire entrepreneuriale.

Une affaire de confiance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Des difficultés que les chiffres illustrent : selon Bpifrance, 70% des dirigeants qui envisagent de transmettre dans plus d'un an n'en sont encore qu'au stade de la réflexion ou du démarrage de leur projet. Dans le même temps, 60% des repreneurs rencontrent des difficultés dans leur parcours, l'accès au financement constituant le principal obstacle. Cette difficulté concerne particulièrement les repreneurs issus du salariat : 44% déclarent avoir rencontré des difficultés pour réunir les financements nécessaires, contre 30% pour l'ensemble des repreneurs.

Autre enjeu : trouver le juste équilibre entre les attentes du cédant et les capacités du repreneur. La valorisation et le prix de cession peuvent constituer un point de tension, tandis que le cédant accorde également une importance forte à la pérennité de son entreprise, aux qualités humaines du repreneur, à son expérience et à sa capacité à porter le projet dans la durée. La transmission est donc autant une affaire de financement, de valorisation et de stratégie qu'une affaire de confiance, d'anticipation et de rencontre entre deux projets entrepreneuriaux.

« Cette soirée illustre notre positionnement de banque du dirigeant et notre ancrage territorial, souligne le Crédit Agricole Alpes Provence. Accompagner un dirigeant d'entreprise, c'est l'accompagner dans toutes les phases de son cycle entrepreneurial : création, développement, structuration et transmission. »



Crédit : CCI84/DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

> « Une transmission qui échoue c'est la perte d'un ressort de développement économique local. »
>
> *Thierry Suquet, préfet de Vaucluse*

Particulièrement sensibilisé sur le sujet, puisqu'il a y 35 ans il a été un jeune responsable d'une agence de développement économique ayant mis en place des opérations de sensibilisation à la transmission et à la reprise d'entreprise en milieu rural, Thierry Suquet, préfet de Vaucluse souligne l'importance de la reprise : « J'ai découvert à cette occasion-là deux choses. Le facteur humain car c'est avant tout une histoire d'homme et de femme avant d'être un acte de vente. C'est même une histoire de dialogue, car il faut être deux à se parler, longuement parfois. »

« La deuxième chose, poursuit-il, c'est que cette aventure individuelle est également un enjeu collectif. Une transmission qui échoue, une session qui ne se fait pas, c'est un bâtiment vide, une friche industrielle, la perte d'emploi et de richesse ainsi que la perte d'un ressort de développement économique local, C'est tout cela qui nous appauvri collectivement. A contrario, une reprise qui se fait, c'est n'est pas simplement un statu quo. C'est un dynamisme supplémentaire et de la richesse qui se crée dans notre environnement immédiat car une entreprise c'est des partenariats, des fournisseurs, des clients développant tout un écosystème local. »

Laurent Garcia

La fragilité économique actuelle pourrait compromettre la capacité des entreprises à préparer leur transmission

L'adoption, le 8 octobre dernier en commission des finances, de l'amendement du rapporteur général Philippe Juvin, qui assouplit la réforme de l'apport-cession inscrite dans le projet de loi de finances pour 2027 a fiat réagir le Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI).

« Le SDI salue la correction apportée par les députés à une réforme fiscale qui risquait decompliquer certaines transmissions d'entreprises, se félicite Marc Sanchez, secrétaire général du SDI. Alors que près de 500 000 entreprises pourraient être cédées dans les dix prochaines années, la priorité doit être de faciliter leur reprise, pas d'ajouter de l'incertitude fiscale aux difficultés déjà rencontrées par les cédants et les repreneurs. Cette perspective intervient alors que la dernière enquête du SDI révèle que 71% des dirigeants interrogés constatent une baisse de leurs marges et 66% une contraction de leur trésorerie. Une fragilité économique qui peut compromettre la capacité des entreprises à préparer leur transmission et à attirer des repreneurs. »

Appel à une politique cohérente de transmission

Le texte initial du gouvernement envisageait de remettre en cause l'effacement de certaines plus-values en report d'imposition lors de transmissions à titre gratuit de titres détenus via une holding. L'amendement maintient le régime actuel en cas de succession, limite l'imposition de certaines donations, prévoit un règlement échelonné sur dix ans et réserve les nouvelles règles aux apports réalisés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

à compter du 7 octobre 2026.
Cette correction est bienvenue : une fiscalité déclenchée sans liquidités correspondantes peut fragiliser une transmission et réduire les moyens consacrés à la poursuite de l'activité. Le dispositif visé reste toutefois spécifique aux opérations d'apport-cession ; il ne concerne pas directement toutes les transmissions de commerces, d'entreprises individuelles ou de SARL.
Au-delà de ce dispositif particulier, le SDI appelle « à une politique cohérente de la transmission : stabilité des règles fiscales, simplification des démarches et accès au financement pour les repreneurs. Selon la Direction générale des Entreprises, 86% des entreprises transmises sont des TPE. Préserver ces reprises, c'est aussi préserver des emplois, des savoir-faire et la vitalité des territoires. L'amendement a été adopté en commission ; son maintien dans le texte définitif demeure soumis à la suite de la procédure parlementaire ».

C'était sa dernière séance comme présidente, mais Dominique Santoni ne quitte pas la Maison du Département

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Elue sénatrice le 27 septembre dernier, la présidente de l'exécutif vauclusien « change simplement de place. » C'est ce qu'elle a dit vendredi 9 octobre, lors de la session plénière après que le Préfet de Vaucluse a longuement fait le Rapport d'activité des Services de l'Etat en Vaucluse.

« Je ne vous cache pas que c'est avec une émotion particulière que je prends la parole aujourd'hui pour présider cette séance publique. Mais aussi une vraie fierté lorsque je regarde le chemin parcouru depuis plus de 5 ans. » Dominique Santoni ne lâche rien. « Nous avons eu des désaccords, des discussions animées, mais nous avons toujours essayé de faire en sorte que nos différences ne nous empêchent pas d'agir. »

Un Département qui investit

Avec un sens aigu de l'intérêt général au service des Vauclusiens, elle a écouté les territoires et cherché avec les élus de tous bords des solutions concrètes aux difficulté de la vie de tous les jours. « D'abord les grands projets routiers, déviation d'Orange et réaménagement du carrefour de Bonpas, également les véloroutes qui maillent aujourd'hui le Vaucluse de 165 km balisés et sécurisés. Mais aussi les collèges rénovés, végétalisés, dont la performance énergétique a été améliorée. »

Dominique Santoni poursuit. « Malgré la crise et la baisse continuelle des dotations, nous avons maintenu un niveau exceptionnel d'investissement, 125M€ chaque année, soit près d'un milliard pendant ce

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

mandat. Mais notre bilan n'affiche pas seulement des km de routes, des bâtiments flambant-neufs et des millions investis. Nous avons aussi lutté contre les déserts médicaux en recrutant des médecins salariés. Plus de 3 900 Vauclusiens ont ainsi trouvé un médecin traitant. Après les centres de santé d'Avignon, Cadenet, Apt et Sorgues, nous allons en créer un 5ème à Pernes. » Elle ajoute : « Nous avons certes renforcé le contrôle des bénéficiaires du RSA, mais nous avons surtout ramené vers l'emploi 40% d'entre eux. »

La sécurité des Vauclusiens au premier plan

Autre préoccupation de la Présidente, les sapeurs-pompiers. »Le territoire de Vaucluse est 2/3 inondable, 1/3 inflammable », avait l'habitude de dire le colonel Jean-Yves Noisette quand il commandait le SDIS 84. « Cette année, notre participation dépassera les 64% du financement global, a-t-elle précisé. Nous continuons à répondre au mieux avec Thierry Lagneau, aux besoins de nos soldats du feu qui réclament à juste titre de meilleures conditions d'intervention. Nous allons délibérer sur l'achat de tuyaux, ce qui réduira la charge qu'ils transportent de 35kg à 28kg et dès que de nouvelles cagoules anti-feu plus performantes seront homologuées, nous les achèterons. Enfin, nous allons progressivement recruter des personnels pour faire passer la durée des gardes de 24h à 12h dans les casernes ».

> Pour la sécurité des Vauclusiens, le Département réaffirme son soutien « indéfectible » aux pompiers

Le 1er septembre 2023, à l'issue d'un été caniculaire où il avait fallu ravitailler les habitants du secteur de Sault en eau potable grâce à des camions-citernes, Dominique Santoni, aux côtés de la Préfète Violaine Démaret, avait lancé les Etats Généraux de l'Eau. « Nous devons absolument maîtriser cette ressource, nous allons d'ailleurs lancer une étude sur la nappe du Miocène et nous amènerons l'eau jusqu'au Plateau de Sault comme nous nous y sommes engagés. »

Un engagement auprès des 151 communes de Vaucluse

Evidemment les 151 communes de Vaucluse sont au coeur de son engagement politique et personnel. « Je crois en chacune d'elles, que ce soit à travers la contractualisation sur 3 ans que nous avons mise en oeuvre ou Vaucluse Ingénierie qui les accompagne quotidiennement. En plus, nous avons une bonne nouvelle, grâce aux recettes en hausse de DTMO (droits de mutation à titre onéreux) nous avons un fonds de dotation de +15% soit 11,85M€. Il existe également également une véritable fracture (comme aurait dit Jacques Chirac) entre les communes en matière de vidéoprotection. Les petites communes n'ont pas forcément les moyens d'installer des caméras de video-protection pour lutter contre la délinquance. Nous allons mutualiser les moyens avec celles qui le souhaitent à travers un Centre Départemental de Vidéoprotection porté par un syndicat mixte. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

« Aujourd'hui, je quitte une fonction mais pas la Maison du Département »

Tour à tour, pour son dernier discours comme présidente, Dominique Santoni a remercié les agents du département, l'équipe du cabinet et elle a émis un souhait. « Gardons-nous du bruit inutile. Les Vauclusiens ne nous demandent pas d'être d'accord sur tout, mais de travailler pour eux, dans l'intérêt général. Tout peut changer, les élus, la présidence, les responsabilités mais pas l'institution. Elle demeure. Donc aujourd'hui, je quitte une fonction mais pas la Maison du Département. Je change simplement de place pour rester conseillère départementale parce que je suis profondément attachée à ce territoire et à tout ce que nous avons construit ici, ensemble. Et je suis très heureuse de continuer à travailler avec vous, pour le Vaucluse, ses 151 communes et bien sûr tous ses habitants. Merci. »

Le bilan d'activité de l'Etat en Vaucluse en 2025-2026

Un discours conclu par de longs et chaleureux applaudissements des élus vauclusiens et des chef de services de la Préfecture venus écouter Thierry Suquet dresser le bilan d'activité de l'Etat en Vaucluse en 2025-2026. « Ce rapport témoigne de l'engagement quotidien des femmes et des hommes, fonctionnaires, militaires ou contractuels qui agissent au bénéfice de tous, usagers, associations, collectivités et entreprises. »

Le Préfet a insisté sur la lutte « acharnée » contre l'insécurité et le narco-trafic qui a fait reculer le nombre de points de deals de 37% (de 30 à 19), grimper les saisies de stups de +78% (283kg) et les avoirs criminels (649 911€). Également 53 fermetures administratives de commerces, épiceries de nuit (80 contre 51 en 2024). « Grâce à l'aide du bailleur Grand Delta Habitat, nous avons aussi pu procéder à 30 expulsions liées à des narco-traficants. Pour lutter contre la délinquance, on constate aussi que les cambriolages ont reculé de 10% (de 1575 à 1420), les interventions pour VIF (violences intra-familialles) sont passées de 893 à 1040 (-16%). » Enfin contre l'immigration clandestine, +41% mesures d'éloignement ont été prononcées, soit 1255 contre 891 OQTF. » Les fameuses obligations de quitter le territoire français, qui souvent restent lettres mortes, vu le faible taux d'exécution de ces expulsions. En France, entre 2023 et 2024, 193 étrangers ont effectivement quitté le territoire… Mais sur les 92 étrangers en situation irrégulière libérés du Centre Pénitentiaire du Pontet, 40 ont été expulsés.

Une préfecture au service de l'agriculture, du logement, de l'emploi et de la mobilité

L'agriculture aussi est au coeur des préoccupations de Thierry Suquet. « Pour l'accompagner, face au changement climatique, pour faciliter la résilience de ce pilier de l'économie et des paysages de Vaucluse. Trois « AARC » (Aires agricoles de résilience climatiques) ont été labellisées, 'Ventoux' pour la filière raisin de table, cerise, asperge et olive, 'Grandes cultures méditerranéennes' et enfin 'Pistache'. 1,64M€ ont été versés depuis le début de cette année. Un plan de réarmement agricole est également doté depuis septembre de 2,4M€ pour la reprise et la reconstitution du potentiel de production après les aléas climatiques ». Cités aussi le projet Syamm (système agricole multi-performant méditerranéen) pour la tomate d'industrie, les légumineuses, le riz et le blé dur comme le HPR, projet d'adduction d'eau Hauts de Provence Rhôdanienne sur 81 communes et 18 500 hectares pour une somme de 365M€.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Le Préfet a rappelé que « le Vaucluse, 5e département le plus pauvre de France, nécessite un travail spécifique sur l'accès au logement des plus précaires. Les services de l'Etat s'y emploient avec constance ». En 2025, 610 logements sociaux ont été agréés, avec une masse financière de l'Etat de 5 Le projet Roquefure, du nom de ce quartier d'Apt, a permis de regrouper une quarantaine de ménages de gens du voyage sédentarisés et de lutter contre l'habitat indigne. Des projets de renouvellement urbain sont également actés à Avignon, Orange, Cavaillon et Carpentras.

Pour dynamiser le marché de l'emploi en Vaucluse (où le taux de chômage est de 10,8% au 2ème trimestre 2026 selon l'INSEE), France Travail, Cap Emploi, les Missions locales, le Département ne chôment pas à l'attention des femmes, séniors, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA en difficulté. 405 ont bénéficié de cette offre de service, 104 sont sortis du dispositif et 56% ont retrouvé un emploi.

Enfin, pour soutenir la mobilité collective, le Préfet de Vaucluse a évoqué le SERM (Service Express Régional Métropolitain) du Bassin de vie d'Avignon. Un moyen de renforcer les déplacements multi-modaux (train – transports routiers – covoiturage – réseau cyclable – fluvial). En 2026, un schéma d'ensemble a été validé. Après les atermoiements à n'en plus finir de la LEO depuis 1987, bientôt 40 ans, on a hâte de voir du concret pour décongestionner le trafic en douceur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Dominique Santoni et Thierry Suquet. ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Sécheresse : les agriculteurs du Vaucluse réclament de l'eau, pas seulement des aides

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Face à une sécheresse qui s'installe et à la répétition des épisodes de canicule, la FDSEA de Vaucluse (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et les Jeunes Agriculteurs demandent des réponses structurelles. Après une réunion avec le préfet Thierry Suquet, le 17 août, ils alertent sur la fragilité croissante des exploitations et placent l'accès à l'eau au cœur de l'avenir agricole du département.

En Vaucluse, département habitué aux fortes chaleurs, les agriculteurs composent depuis longtemps avec les caprices du climat. Cette année encore, la succession des épisodes de chaleur et l'absence de précipitations suffisantes mettent les cultures à rude épreuve. La situation hydrologique s'est d'ailleurs nettement dégradée au cours de l'été. Au 24 août, le préfet a placé la Durance et la Nesque en alerte renforcée, tandis que le Calavon amont et le Sud-Luberon demeurent à ce niveau de restriction. Les bassins du Calavon médian et des Sorgues sont, eux, en alerte.

Pour la FDSEA 84 et les JA 84 (Jeunes agriculteurs de Vaucluse), : «Sans eau, il n'y a pas de production, sans production, il n'y a pas d'argent pour faire vivre une exploitation», résument-ils.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Copyright Facebook Jeunes Agriculteurs de Vaucluse

Des aides mais pas de stratégie

Les mesures de soutien sont évidemment les bienvenues pour les exploitants les plus durement touchés. Mais elles ne sauraient constituer une réponse durable à des aléas climatiques appelés à se répéter.Les syndicats expliquent : « Indemniser les pertes après chaque épisode de sécheresse ne suffira pas si les exploitations restent insuffisamment équipées pour y faire face. » Ils réclament un accompagnement spécifique pour les exploitations fragiles, celles déjà confrontées à d'autres crises, et les jeunes installés, notamment à travers des exonérations ou des abattements permettant de ne pas aggraver leurs difficultés de trésorerie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Mieux s’équiper pour continuer d’exister

La demande porte aussi sur les équipements, comme un accès plus simple aux dispositifs permettant de développer le goutte-à-goutte et la micro-aspersion, avec des règles suffisamment souples pour ne pas écarter certains territoires ou certaines exploitations.

Le paradoxe d’un département agricole et irrigué

Le Vaucluse n’est pourtant pas dépourvu de réseaux d’irrigation puisque l’histoire agricole du département a accompagné le développement de l’arboriculture et du maraîchage. L’irrigation gravitaire traditionnelle a progressivement laissé place, notamment depuis les années 1960, à des réseaux sous pression et à des techniques d’irrigation localisée, permettant de mieux maîtriser les apports. Aujourd’hui, les agriculteurs estiment que cet héritage doit être adapté aux nouvelles réalités climatiques. Ils pointent notamment la lenteur de certains projets d’aménagement et la complexité des démarches nécessaires pour sécuriser l’irrigation.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Copyright Facebook Jeunes agriculteurs de Vaucluse

La position de l'Etat
L'État rappelle de son côté que les prélèvements agricoles sont soumis à une gestion collective : en Vaucluse, la Chambre d'agriculture agit comme organisme unique de gestion collective pour les prélèvements destinés à l'irrigation. Derrière la bataille de l'eau se joue aussi celle du maintien d'une agriculture locale. Vergers, maraîchage, cultures spécialisées : ces productions font vivre des exploitations, mais également tout un tissu économique lié à la transformation, au transport et au commerce.

Les propositions des agriculteurs
C'est pourquoi la FDSEA et les JA proposent des prélèvements encadrés, l'accès à des réseaux performants et à des équipements économes pour concilier production et sobriété. Le risque, à leurs yeux, serait de laisser disparaître progressivement les exploitations qui ne disposent pas d'un accès suffisamment sécurisé à l'eau. Avec, à terme, une dépendance accrue aux importations de produits agricoles, alors même que ceux-ci peuvent être cultivés dans des conditions et avec des normes différentes. Pour les agriculteurs vauclusiens, l'urgence n'est donc plus seulement de réparer les dégâts mais à préparer les exploitations à un climat qui change et un accès à l'eau dont dépend la survie des exploitations
Sources : Préfecture de Vaucluse, situation sécheresse 2026 ; Irrigation 84 ; Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.
Mireille Hurlin

Ces employeurs qui permettent aux pompiers de nous protéger

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Avec 198 conventions actives conclues entre le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84), des entreprises et des collectivités, le volontariat des sapeurs-pompiers bénéficie d'un soutien essentiel. Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse et Thierry Lagneau, président du SDIS remercient les employeurs dont l'engagement contribue directement à la sécurité des habitants et aussi au renfort des territoires confrontés à des crises majeures, car 80% des pompiers sont des volontaires.

Ils restent souvent dans l'ombre, pourtant leur contribution est indispensable au bon fonctionnement des secours. En permettant à leurs salariés, également sapeurs-pompiers volontaires, de quitter ponctuellement leur poste pour répondre à une intervention, des centaines d'employeurs vauclusiens participent concrètement à la protection de la population française. Thierry Lagneau, président du SDIS de Vaucluse, et Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, ont adressé un courrier de remerciement aux employeurs conventionnés du département alors que les sapeurs-pompiers font face aux incendies de forêt d'une façon particulièrement soutenue.

Un partenariat au service de l'intérêt général

Dans leur message, les deux hommes soulignent que cette disponibilité accordée aux salariés volontaires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

a permis au SDIS 84 de répondre aux demandes nationales de renfort tout en maintenant un niveau de protection suffisant sur le territoire vauclusien. Ils rappellent également que ce partenariat traduit ‘un engagement citoyen concret’ et une responsabilité partagée face aux défis croissants de la sécurité civile. Cette coopération contribue à protéger les populations, mais également l’environnement et l’activité économique, particulièrement exposés lors des incendies estivaux ou des épisodes climatiques extrêmes.

Un nombre record de départ de feu en Vaucluse

198 conventions déjà signées en Vaucluse
Le SDIS de Vaucluse compte 198 conventions actives conclues avec des entreprises privées et des collectivités publiques. Ces accords facilitent l’absence des salariés lorsqu’ils sont appelés en intervention, en formation ou en mission exceptionnelle. Ce dispositif constitue un levier majeur pour maintenir un maillage territorial efficace des centres de secours. En France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80% des effectifs des services d’incendie et de secours. Leur disponibilité demeure donc un enjeu stratégique, dans les paysages ruraux de Vaucluse, où la rapidité d’intervention repose largement sur cet engagement citoyen.

Une reconnaissance qui dépasse le simple remerciement
En saluant ‘la dynamique de confiance et de solidarité’ nouée avec les employeurs, le SDIS 84 met en lumière la décision d’un chef d’entreprise ou d’une collectivité qui autorise un collaborateur à répondre à l’appel.

Les principaux feux de forêt en France
Près de 42 hectare en Gironde, en Nouvelle Aquitaine ; Le massif de Gros Bessillon, dans le Var sur 1 000 hectares ; Dans les Landes entre Biscarrosse et Parentis-en-Born ; Dans l’Aude aux portes de Carcassonne ; Dans la Drome, 80 hectares à Bellegarde-en-Diois ; en Cote d’or, à Couchey, plus de 90 hectares.
Mireille Hurlin

Anne Benedetti prend les commandes de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

CCI de Vaucluse



Première femme élue à la présidence de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse depuis sa création en 1802, Anne Benedetti a été portée à l'unanimité par les élus consulaires. Cheffe d'entreprise reconnue, elle place son mandat sous le signe du rassemblement pour accompagner les 50 000 entreprises du département face aux profondes mutations économiques. Plus de 150 personnes étaient présentes à son installation par le préfet de Vaucluse.

Plus de deux siècles après la création de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Anne Benedetti devient la première femme à en assurer la présidence. Élue à l'unanimité le 30 juillet, lors de l'installation de la nouvelle assemblée consulaire par le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, la dirigeante

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

de l'entreprise familiale Benedetti SA succède à une gouvernance transitoire assurée après les élections consulaires. Cette élection marque autant un tournant institutionnel qu'une volonté de redonner un élan collectif à l'économie vauclusienne. La nouvelle présidente veut 'une institution utile, agile et proche du terrain'.

Une entrepreneure enracinée dans le territoire
À la tête de Benedetti SA, entreprise avignonnaise fondée en 1911 et spécialisée dans le traitement des façades et l'isolation thermique par l'extérieur, Anne Benedetti revendique une culture entrepreneuriale héritée de quatre générations. L'entreprise familiale, qui emploie une cinquantaine de salariés et compte plus de 4 500 chantiers réalisés, œuvre au cœur de l'économie vauclusienne.



De gauche à droite Paul Bonnefoy, Bérangère Dye, Roland Paul, Anne Benedetti, Nordine Saihi, Christophe Guignes, Xavier Sordelet, Copyright CCI Vaucluse

Une femme plébiscitée pour sa pugnacité et sa capacité à fédérer
Première femme élue présidente de l'UP-MEDEF Vaucluse en 2018, membre du CESER Provence-Alpes-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Côte d'Azur, administratrice de la Fédération du BTP de Vaucluse et investie dans le mouvement national 'Les Entreprises s'engagent', Anne Benedetti a été lauréate du premier Prix national de l'entrepreneuriat au féminin en 2014, chevalier de l'Ordre national du Mérite depuis 2016, et défend une vision où développement économique, responsabilité sociale et transmission des savoir-faire progressent de concert.

Former, transmettre et préparer l'avenir

La présidente a dessiné une feuille de route concrète. La formation et l'apprentissage figurent au premier rang de ses priorités. Elle souhaite renforcer l'offre proposée par l'Académie Vaucluse Provence et donner une nouvelle dimension au site d'Agroparc afin de répondre aux besoins croissants des entreprises en compétences.

Des chantiers stratégiques

Autre chantier stratégique : accompagner les grands projets d'aménagement qui conditionnent l'attractivité économique du territoire. Le développement du port fluvial d'Avignon, la réflexion autour de la logistique multimodale ou encore l'avenir de l'aéroport d'Avignon seront autant de leviers susceptibles de renforcer la compétitivité du Vaucluse. À ces grands dossiers s'ajoute la transmission des entreprises. Face au vieillissement des dirigeants, la CCI ambitionne d'accompagner les cédants et les repreneurs, avec l'objectif de garantir la pérennité des entreprises et le maintien de l'activité sur le territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les présidents de CCI Stéphane Paglia à Arles ; Anne Benedetti en Vaucluse ; Daniel Margot région Sud-Paca et Frédéric Cavallino
pour les Hautes-Alpes. Copyright Mireille Hurlin

La transmission d'entreprise

La transmission d'entreprise est l'un des grands défis économiques des prochaines années. Chaque année, au niveau national, entre 60 000 et 70 000 sociétés changent de mains, dont les trois quarts sont des très petites entreprises. Principal moteur de ces cessions ? Le départ à la retraite des dirigeants qui représente près de 60% des cas, et alors qu'un chef d'entreprise sur quatre a plus de 55 ans. Pourtant, le marché reste confronté à un manque de repreneurs, à des difficultés de financement et à une préparation souvent tardive des transmissions. D'ici à 2030, près de 700 000 entreprises pourraient être concernées. Les plateformes numériques, la diversification des profils de repreneurs et le renforcement des dispositifs d'accompagnement pourraient cependant changer la donne.

Une approche collaborative

Plus précisément, Anne Benedetti considère que le développement économique ne peut reposer sur une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

seule institution. Elle appelle à renforcer les coopérations entre les entreprises, les collectivités, l'État, les chambres consulaires, les partenaires économiques mais aussi les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette approche collaborative intervient dans un département qui conjugue agriculture, viticulture, tourisme, industrie, logistique et économie résidentielle, mais dont le tissu entrepreneurial reste composé en très grande majorité de TPE et de PME (Très petites et moyennes entreprises), particulièrement sensibles aux fluctuations économiques. Pour la nouvelle présidente, la priorité est de simplifier le quotidien des entrepreneurs afin qu'ils puissent consacrer leur énergie à développer leur activité plutôt qu'à gérer la complexité administrative.



Les élus de la CCI de Vaucluse Copyright CCI Vaucluse

Quelques chiffres vauclusiens

Avec près de 565 000 habitants, répartis dans 151 communes et 13 intercommunalités, le Vaucluse demeure un territoire dynamique. Il rassemble 220 500 emplois et a enregistré 9 808 créations d'entreprises en une seule année, témoignant d'un tissu entrepreneurial particulièrement actif. L'économie bénéficie également d'infrastructures performantes, avec un territoire couvert par le très haut débit, plus de 1 000 hectares de foncier économique disponibles au sein de 200 zones d'activités et huit pôles de compétitivité. L'attractivité vauclusienne repose aussi sur son moteur touristique : 4,8 millions de visiteurs génèrent chaque année 1,5 milliard d'euros de consommation touristique, faisant vivre près de 12 000 salariés dans l'hôtellerie-restauration.
Source : Vaucluse Provence Attractivité

Un Bureau renouvelé

Pour conduire cette nouvelle mandature, Anne Benedetti s'appuiera sur un Bureau composé de Roland Paul, vice-président Services, Nordine Saihi, vice-président Commerce, Xavier Sordelet, trésorier, Christophe Guignes, trésorier adjoint, Bérangère Dye, secrétaire, et Paul Bonnefoy, secrétaire. Les trois commissions permanentes seront présidées par Norbert Zoppi (Finances et Comptes), Jean-Marc Gruselle (Commission consultative des marchés) et Gérard Arnault (Prévention des conflits d'intérêt).

Une CCI attendue sur le terrain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Au service de près de 50 000 entreprises, la CCI de Vaucluse accompagne des commerçants, industriels, prestataires de services, créateurs et repreneurs d'entreprise. Dans un environnement économique complexe et fragile, la nouvelle gouvernance sera rapidement attendue sur sa capacité à transformer ses ambitions en actions concrètes. Pour Anne Benedetti, l'enjeu dépasse la seule institution consulaire : il s'agit désormais d'écrire « Une nouvelle page de l'histoire économique du Vaucluse », en faisant de la confiance et du collectif les moteurs du développement du territoire.
Mireille Hurlin



Copyright Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Ozone : le Vaucluse placé sous surveillance



À compter de demain, jeudi 30 juillet, le Vaucluse passe en procédure d'information-recommandations pour pollution à l'ozone. En cause : un épisode de chaleur favorisant l'accumulation des polluants dans l'atmosphère. Les autorités renforcent les contrôles routiers et industriels tandis que les personnes les plus fragiles sont invitées à limiter leurs efforts physiques aux heures les plus chaudes.

Avec l'épisode caniculaire annoncé sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conditions atmosphériques deviennent particulièrement propices à la formation d'ozone, un polluant dit 'secondaire', qui ne provient pas directement des activités humaines mais résulte de la réaction, sous l'effet d'un fort ensoleillement, entre les oxydes d'azote émis notamment par le trafic routier et certains composés organiques volatils.

Quand la canicule transforme le soleil en fabrique d'ozone

C'est précisément cette combinaison de températures élevées, d'ensoleillement intense et d'un air peu brassé qui conduit les prévisionnistes d'AtmoSud à anticiper le dépassement du seuil d'information-recommandations dès ce jeudi 30 juillet. La procédure préfectorale est donc activée sur l'ensemble du département.

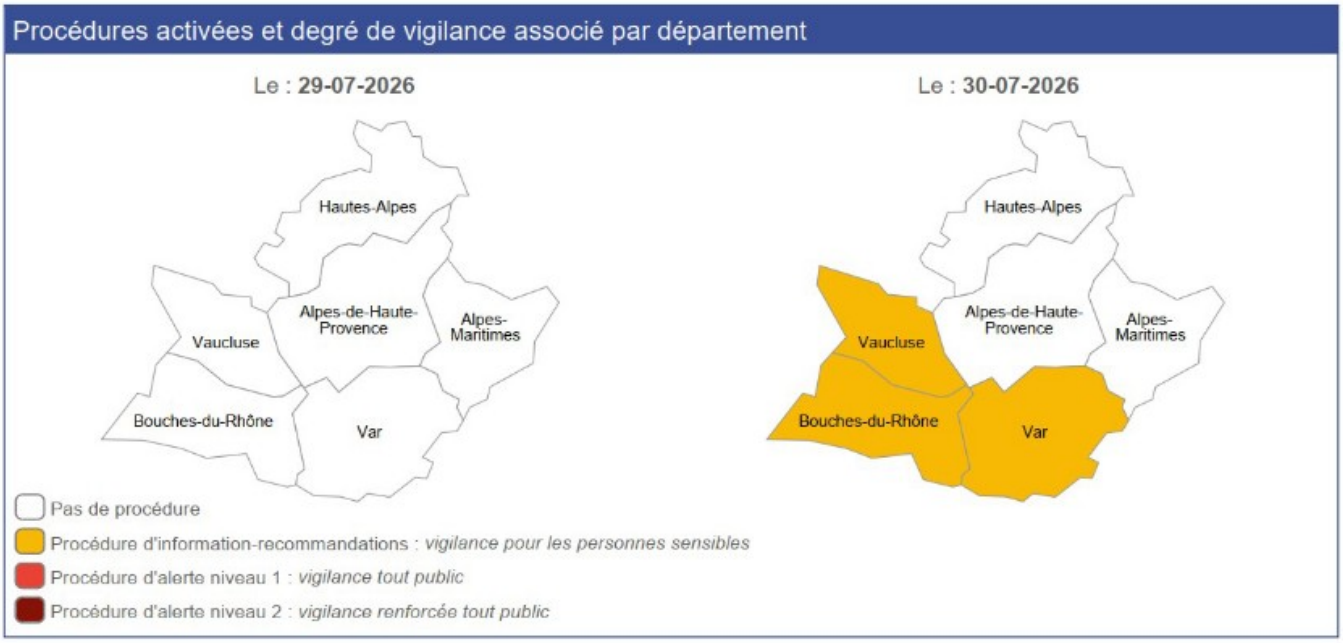
Une pollution invisible mais bien réelle

Contrairement aux particules fines, l'ozone est un gaz invisible. Irritation des yeux et des voies respiratoires, toux, gêne respiratoire ou diminution des capacités pulmonaires peuvent apparaître, notamment chez les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

d'asthme ou de maladies cardiovasculaires, mais aussi chez les sportifs pratiquant une activité soutenue en extérieur.



Copyright Préfecture de Vaucluse

Pas d'efforts physiques

Les autorités sanitaires recommandent d'éviter les efforts physiques les plus intenses durant les heures les plus chaudes de la journée, de privilégier les sorties tôt le matin ou en soirée et de maintenir les traitements médicaux habituels pour les personnes concernées.

Des contrôles renforcés dans tout le département

Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse a également demandé un renforcement des contrôles sur le terrain. Les forces de l'ordre intensifieront les contrôles de vitesse, les vérifications antipollution des véhicules, le contrôle des visites techniques ainsi que la recherche de cyclomoteurs débridés. Les inspections concerneront également certaines installations industrielles classées pour la protection de l'environnement (ICPE), tandis que le respect de l'interdiction de brûlage des déchets verts fera l'objet d'une vigilance accrue.

En pratique

La procédure d'information-recommandations est activée jeudi 30 juillet sur l'ensemble du Vaucluse. Les habitants sont invités à suivre l'évolution de la qualité de l'air et les recommandations sanitaires diffusées par AtmoSud et les autorités de santé. Pour toutes informations complémentaires : Evolution du pic de pollution ici. Les recommandations sanitaires et comportementales ici.
Source préfecture
Mireille Hurlin